



COMMISSION EUROPEENNE
DIRECTION GÉNÉRALE SANTÉ ET PROTECTION DES CONSOMMATEURS
Direction F - Office alimentaire et vétérinaire

DG(SANCO)/660108/2004

Office alimentaire et vétérinaire

Programme d'inspection 2005

Janvier - décembre

TABLE DES MATIERES

1.	INTRODUCTION	3
2.	REPARTITION DES INSPECTIONS RELATIVES A LA SECURITE ALIMENTAIRE, A LA SANTE ANIMALE, AU BIEN-ETRE DES ANIMAUX ET A LA SANTE DES VEGETAUX.....	4
3.	REPARTITION ENTRE LES ÉTATS MEMBRES, LES PAYS CANDIDATS ET LES PAYS TIERS.....	4
4.	INSPECTIONS DANS LES ÉTATS MEMBRES.....	5
5.	INSPECTIONS DANS LES PAYS CANDIDATS.....	8
6.	INSPECTIONS DANS LES PAYS TIERS.....	9
7.	VUE D'ENSEMBLE DES INSPECTIONS PREVUES DE JUILLET A DECEMBRE 2005.....	10
ANNEXE I-I:	Programme d'inspection de l'OAV pour janvier à juin 2005: États membres	14
ANNEXE I-II:	Programme d'inspection de l'OAV pour janvier à juin 2005: Pays candidats	16
ANNEXE I-III:	Programme d'inspection de l'OAV pour janvier à juin 2005: Pays tiers	17
ANNEXE II-I:	Grandes lignes du programme d'inspection de l'OAV pour juillet à décembre 2005: États membres	19
ANNEXE II-II:	Grandes lignes du programme d'inspection de l'OAV pour juillet à décembre 2005: Pays candidats	21
ANNEXE II-III :	Grandes lignes du programme d'inspection de l'OAV pour juillet à décembre 2005: Pays tiers	22

1. INTRODUCTION

Le présent document établit le programme d'inspection de l'Office alimentaire et vétérinaire (OAV) pour 2005. Il présente le programme d'inspection détaillé pour janvier à juin 2005 et donne les grandes lignes du programme pour le deuxième semestre de l'année. Le nombre d'inspections qui seront effectuées pendant cette période de 12 mois est estimé à 240 environ.

La programmation des inspections dans les États membres a été soigneusement étudiée afin d'éviter que les visites de contrôle effectuées pendant une période donnée ne représentent une charge excessive.

Tout programme d'inspection de l'OAV comporte toujours une certaine incertitude. Il doit rester souple pour pouvoir faire face aux situations d'urgence et aux circonstances imprévues. Comme les années précédentes, le programme devra être adapté tout au long de l'année. Les inspections répondant à des situations d'urgence ne pourront être effectuées qu'en annulant ou en reportant des missions programmées. Par ailleurs, la réalisation de certaines inspections dépendra de la disponibilité en temps utile des ressources nécessaires.

Le programme 2005 sera mis à jour au printemps et un plan détaillé pour le second semestre sera distribué en juin.

Ce programme est aussi disponible sur le site Web de la DG Santé et protection des consommateurs:

http://europa.eu.int/comm/food/fvo/inspectprog/index_en.htm

2. REPARTITION DES INSPECTIONS RELATIVES A LA SECURITE ALIMENTAIRE, A LA SANTE ANIMALE, AU BIEN-ETRE DES ANIMAUX ET A LA SANTE DES VEGETAUX

Il est prévu d'effectuer 138 inspections au total au cours du premier semestre 2005. La majeure partie des inspections programmées porte sur la sécurité des aliments. Conformément à l'approche « de la ferme à la table » exposée dans le Livre blanc sur la sécurité alimentaire, un grand nombre des inspections consacrées à la sécurité des aliments comportent également des éléments touchant à la santé et au bien-être des animaux.

TABLEAU 1: REPARTITION DES INSPECTIONS EN FONCTION DES PRINCIPAUX DOMAINES DE RESPONSABILITE : JANVIER A JUIN 2005

Domaine	Nbre total d'inspections	%
Sécurité des aliments et santé animale	124	90
Bien-être des animaux	7	5
Santé des végétaux	7	5
Total	138	100

3. REPARTITION ENTRE ÉTATS MEMBRES, PAYS CANDIDATS ET PAYS TIERS

TABLEAU 2: REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES INSPECTIONS, PAR ZONE - PREMIER SEMESTRE 2005

Pays	Inspections	
	Nbre	%
UE 25	87	63
Pays candidats	15	11
Pays tiers	36	26
Total	138	100

Le nombre d'États membres étant passé à 25 et la plupart des denrées alimentaires consommées en Europe étant originaires de l'Union européenne, environ les deux tiers (63%) des inspections auront lieu dans les États membres. Le pourcentage des inspections dans les pays candidats s'élèvera à 11% et celui des inspections dans les autres pays tiers à 26%.

4. INSPECTIONS DANS LES ÉTATS MEMBRES

Comme indiqué, 63% des inspections prévues pour 2005 se dérouleront dans les États membres. Le tableau 3 ci-dessous donne une vue d'ensemble de ces inspections, ventilées par produit et par secteur. L'annexe I-I présente la liste complète des inspections prévues de janvier à juin 2005, par État membre et par objet.

TABLEAU 3 : VUE D'ENSEMBLE DES INSPECTIONS PREVUES DANS LES ETATS MEMBRES DE JANVIER A JUIN 2005

Domaine	Objet des missions	États membres	Nbre
Sécurité des denrées alimentaires/santé animale	Sous-produits animaux – Denrées alimentaires impropres à la consommation humaine (<i>Inspection conjointe</i>)	CY, MT, PT, EL, LT, HU, CZ, SK, LV, EE, SI, PL	12
	Viandes de volaille	NL, UK	2
	Hygiène des denrées alimentaire	PL, MT, LV ¹⁾ , EE ¹⁾ , CZ, HU	6
	Résidus et contaminants (animaux vivants et produits d'origine animale)	FR, DE, EL, UK, AT, MT, CY	7
	Résidus de pesticides	UK, HU, SK, LV, CZ	5
	Produits de la pêche et mollusques bivalves vivants	DK, SE, FI, BE, DE	5
	Dioxines dans les poissons/la chair de poisson/l'huile de poisson (région de la Baltique)	<i>questionnaire préalable à la mission</i>	
	Identification des ovins	IE, UK	2
	ESB	UK (GB)	1
	ESB/Alimentation animale	EE	1
	OGM (organismes génétiquement modifiés)	IT, ES	2
	Contrôle à l'importation des animaux et des produits d'origine animale - Importations illégales - Contrôles réguliers des PIF/ Agrément des nouveaux PIF	BE, ES, FI, FR, DE, DK, LU, IT, UK ²⁾ , MT ³⁾ , PL ³⁾	19
	Contrôles à l'importation des denrées alimentaires d'origine végétale	LV ¹⁾ , EE ¹⁾	2
	Systèmes de contrôle – Examen général	AT, PT, HU, PL, FR	5
Systèmes nationaux d'audit des contrôles effectués par les autorités compétentes des États membres ⁴⁾	EE, FR, DE, SE, ES, SI	6	

(suite de page précédente)

Domaine	Objet des missions	États membres	Nbre
Santé animale/	Centres de collecte d'embryons et de sperme.	DE, NL	2
Bien-être des animaux	Bien-être des animaux - porcs et poules pondeuses - élevages, transport et abattage	NL, PT, ES, IT, PL LV, CZ	7
Santé des végétaux	Application des exigences du passeport phytosanitaire	FR, ES, PL	3

- 1) Missions combinées sur le contrôle de l'hygiène des denrées alimentaires et des importations pour les denrées alimentaires d'origine végétale
- 2) Importations illégales uniquement
- 3) PIF (postes d'inspection frontaliers) uniquement
- 4) Missions d'enquête

En 2005, l'OAV introduira les nouveaux thèmes d'inspection suivants:

- Une nouvelle série d'inspections portera sur les **OGM** (organismes génétiquement modifiés), notamment sur leur autorisation, leur étiquetage et leur traçabilité.
- Un nouvel aspect à examiner en plus du suivi des précédentes inspections consacrées à l'inspection et à la supervision vétérinaires dans les abattoirs est celui des agents de rétention d'eau dans les **viandes de volaille**.
- Une série d'inspections portant sur les **taux de dioxines dans les poissons** originaires de la mer Baltique ainsi que sur la chair ou l'huile de poisson produites à partir de ces poissons commencera au cours du deuxième semestre de cette année. Des questionnaires seront adressés aux États membres dans la région de la Baltique au cours du premier semestre 2005.
- La nouvelle législation sur le **bien-être animal chez les porcs** constitue un nouvel élément des missions dans ce domaine.

En 2005, l'OAV commencera aussi à effectuer dans les États membres un nouveau type de missions couvrant un éventail de questions horizontales, en complément des inspections spécifiques et thématiques effectuées habituellement jusqu'à présent. Ces missions auront pour objectif principal d'examiner: a) les problèmes en suspens des inspections précédentes, lorsqu'il n'a pas encore été donné intégralement suite à de précédentes recommandations de l'OAV, b) les progrès relatifs aux mesures promises en réaction aux précédentes recommandations de l'OAV et c) les projets de profils nationaux décrivant la structure et le fonctionnement généraux des systèmes de contrôle, établis à partir des informations fournies à l'OAV par les autorités nationales ces dernières années.

La plupart des inspections de 2005 s'inscrivent dans le prolongement d'une série d'inspections commencées en 2004, dont la plupart s'achèveront en 2005:

- La série "**Sous-produits animaux – denrées alimentaires impropres à la consommation humaine**" examine les systèmes en place pour la manipulation et le contrôle des sous-produits animaux (SPA) et de certains produits animaux non destinés ou impropres à la consommation humaine.

L'aptitude des autorités compétentes à assurer l'écoulement et l'acheminement corrects de certains SPA et autres produits impropres à la consommation humaine sur le territoire de l'UE ainsi que la traçabilité de ces produits sont des éléments essentiels.

- Les séries portant sur **l'hygiène des denrées alimentaires** (y compris dans les boucheries) s'achèveront également en 2005.
- Deux séries portant sur les **résidus et les contaminants** dans les animaux vivants et les produits animaux (couvrant la distribution et la documentation relative à l'utilisation de médicaments vétérinaires ainsi que les résidus de pesticides, les contaminants et les substances interdites dans les produits animaux) ainsi que la série portant sur **les résidus de pesticides** dans les produits d'origine non animale seront aussi reportées en 2005.
- Des suivis d'inspections précédentes sont consacrés à **l'ESB** et/ou à **l'alimentation animale**. Une série de suivis portant sur **les produits de la pêche et les mollusques bivalves vivants** s'achèvera.
- Dans le domaine des contrôles à l'importation, la série portant sur les « **importations illégales** » s'achèvera en 2005. Elle a pour objectif d'évaluer les mesures mises en place dans les États membres pour détecter les importations illégales d'animaux vivants et de produits d'origine animale, y compris ceux destinés à la consommation personnelle dans l'UE (c'est-à-dire les animaux ou produits animaux qui n'ont pas été soumis aux contrôles vétérinaires prescrits). De plus, les contrôles permanents des **postes d'inspection frontaliers** ou les inspections portant sur l'agrément des nouveaux postes, principalement dans les nouveaux États membres, se poursuivent¹, de même que la série consacrée aux **contrôles à l'importation des produits d'origine végétale**.
- Deux inspections portant sur **l'identification des ovins** évalueront de nouveaux systèmes d'identification et d'enregistrement.
- En relation avec la santé animale et en particulier avec les mesures destinées à garantir l'élimination du risque de propagation de maladies animales, deux inspections porteront sur les **centres de collecte de sperme de bovins** ainsi que sur les équipes procédant à la collecte d'embryons.
- Dans le domaine de la santé des végétaux, les inspections portant sur l'application des exigences du **passaport phytosanitaire** se poursuivront.
- La série de missions d'enquête, à savoir l'examen des « **système national d'audit des contrôles** effectués par les autorités compétentes des États membres », vise à recueillir des informations sur l'utilisation, l'intégrité, l'indépendance et l'efficacité de ces systèmes. Les résultats obtenus aideront l'OAV à élaborer des orientations pour les plans de contrôle nationaux multiannuels dans le cadre de la nouvelle réglementation sur les contrôles officiels des aliments pour animaux et des denrées alimentaires.

¹ À noter qu'en raison d'autres priorités et de contraintes de ressources, l'OAV n'est pas en mesure d'effectuer des contrôles du niveau prescrit par la législation de certains États membres, par exemple pour les inspections des postes d'inspection frontaliers (PIF) et l'inspection annuelle de tous les établissements agréés des pays tiers. Pour la gestion des risques dans ces domaines, il a fallu tenir compte, comme les années précédentes, de la nécessité de traiter d'autres risques aussi importants ou plus importants.

5. INSPECTIONS DANS LES PAYS CANDIDATS

TABLEAU 4 : VUE D'ENSEMBLE DES INSPECTIONS PREVUES DANS LES PAYS CANDIDATS DE JANVIER A JUIN 2005

PAYS	Évaluation générale de pré-adhésion	Viandes rouges ; lait ; identification des animaux ; santé animale¹⁾	Résidus (animaux et produits animaux)	EST et aliments pour animaux	Poissons vivants (AH)	Santé des végétaux
Bulgarie		X		X	X⁵⁾	X³⁾
Croatie	X	X			X⁵⁾	
Roumanie		X	X			X
Turquie	X⁴⁾	X²⁾	X³⁾			

- 1) Y compris un examen de la situation des établissements ; Roumanie : établissements de transformation de poissons inclus
- 2) Une deuxième inspection portant sur les exportations de lait aura lieu si les résultats d'une inspection portant sur les résidus effectuée en Turquie sont positifs
- 3) Inspection ne concernant que les exportations
- 4) Dépendra de l'ouverture des négociations d'adhésion
- 5) Les inspections ne concernent que les exportations de poissons vivants. De plus, une inspection en Croatie portant sur les mollusques bivalves pourrait être incluse dans ce programme

Après l'adhésion des 10 nouveaux États membres en mai 2004, l'OAV continuera à surveiller les progrès réalisés en Bulgarie et en Roumanie concernant la préparation de leur adhésion.

Il est prévu de procéder, en Turquie et en Croatie, à des évaluations générales de pré-adhésion une fois que les candidats auront entamé les négociations d'adhésion. Ces évaluations générales seront appuyées par des examens spécifiques de la préparation des autorités compétentes à l'adhésion dans un certain nombre de secteurs indiqués dans le tableau 4 ci-dessus. De plus, quelques inspections en Bulgarie et en Turquie porteront spécifiquement sur l'autorisation d'exporter certains produits vers l'UE.

Des études documentaires des plans d'action reçus des autorités compétentes et une surveillance du respect par celles-ci des engagements des plans d'action compléteront le programme d'inspection.

La liste complète des inspections prévues dans les pays candidats au cours du premier semestre 2005, par pays et par objet, se trouve également à l'annexe I-II.

6. INSPECTIONS DANS LES PAYS TIERS

Dans les pays tiers, l'OAV doit s'assurer que les autorités compétentes appliquent correctement les normes pertinentes de l'UE ou leurs équivalents aux animaux, aux plantes et aux produits que ces pays exportent vers l'Union européenne.

La plupart des 36 inspections prévues se concentreront sur l'examen des agréments à l'exportation. La plus grande partie de ces inspections sera axée sur l'examen des autorisations actuelles accordées aux principaux partenaires commerciaux. Il y aura également un certain nombre de nouvelles demandes d'agrément à examiner. Deux inspections sont prévues dans les pays tiers avec lesquels l'UE a conclu des accords bilatéraux. Les autres inspections importantes sont déclenchées par des notifications répétées, dans le cadre du système d'alerte rapide, de la présence de résidus, de contaminants, de pesticides et d'additifs dans des produits provenant de pays tiers ou concernent les réglementations sur la santé des végétaux.

Le tableau 5 ci-dessous donne la liste détaillée des objets sur lesquels portent les inspections prévues dans les pays tiers de janvier à juin 2005 et les annexes I-III la liste des inspections par pays.

TABLEAU 5 : VUE D'ENSEMBLE DES INSPECTIONS PREVUES DANS LES PAYS TIERS DE JANVIER A JUIN 2005

Justification	Inspections prévues	Nbre
<p><u>Accords avec les pays tiers:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Évaluation générale de l'équivalence du régime vétérinaire - Viande chevaline 	Suisse États-Unis	2
<p><u>Première évaluation générale de l'agrément à l'exportation</u></p>	Serbie et Monténégro	2
<p><u>Évaluation des demandes d'exportation spécifiques:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - - d'équins - - de produits de la pêche (santé publique)* 	Libye Corée du Nord ¹⁾ , Ukraine	1 2
<p><u>Réévaluation des agréments à l'exportation de:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - viande de volaille (y compris en cas de grippe aviaire) - viande et produits à base de viande provenant de mammifères (aspects de santé publique et de santé animale) - mollusques bivalves vivants (santé publique et santé animale). - produits de la pêche, pays de la liste I (santé publique) 	Thaïlande Brésil, Argentine, Botswana, Afrique du Sud, Namibie, Australie, Swaziland Chili ²⁾ Russie ²⁾ , Chine, Inde, Ghana, Nigeria, Afrique du Sud ²⁾ , Malaisie ²⁾ , Viêt-nam, Madagascar, Argentine, Bangladesh, Indonésie, Pakistan	1 7 1 13
<p><u>Évaluation de la situation sanitaire des animaux :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Poissons vivants 	Albanie, Chili ²⁾ , Japon, Malaisie ²⁾ , Russie ²⁾ , Afrique du Sud ²⁾ , Thaïlande	3
<p><u>Contaminants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Arachides; aflatoxines 	Argentine, Inde	2
<p><u>Santé des végétaux :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôle à l'exportation des fleurs coupées - Respect des mesures d'urgence 	Israël Argentine	2

1) Sous réserve d'une réponse satisfaisante au questionnaire préalable à la mission

2) Mission combinée (santé animale et questions de santé publique)

7. VUE D'ENSEMBLE DES INSPECTIONS PREVUES DE JUILLET A DECEMBRE 2005

Les tableaux 6, 7 et 8 donnent une vue d'ensemble des inspections prévues dans les États membres, les pays candidats et les pays tiers au second semestre 2005. Ces listes seront mises à jour, compte tenu des évolutions ou des urgences du début de l'été 2005.

**TABLEAU 6 : VUE D'ENSEMBLE DES INSPECTIONS PREVUES DANS LES ÉTATS
MEMBRES AU SECOND SEMESTRE 2005**

Domaine	Objet des missions	États membres	Nbre
Sécurité des denrées alimentaires / santé animale	Contrôles de santé publique (viandes rouges ; lait; établissements ; le cas échéant, identification des animaux et certaines zoonoses) Lutte contre les maladies (plans d'intervention pour la PPC, la FA, la MN, l'IA ¹⁾ , etc.) et programme d'éradication (brucellose, tuberculose, LEB, rage, etc.)	CZ, EE, CY, LV, LT, HU, MT, PL, SI, SK CZ, EE, CY, LV, LT, HU, MT, PL, SI, SK, ES ²⁾ ,	11
	Viande de volaille	FR, IE, DE, IT	4
	Pesticides	LT, MT, SI, PL	4
	Dioxines dans les poissons/la chair de poisson/l'huile de poisson	<i>plusieurs inspections</i> ³⁾	5
	Tremblante*	EL, ES, FR, IT, UK, CY ⁴⁾	6
	ESB/Alimentation animale*	LT, HU, LV, SI, PL	5
	OGM (organismes génétiquement modifiés)	BE, NL, PT, FR	4
	Contrôles à l'importation des animaux et des produits d'origine animale : -importation illégale -contrôles réguliers aux PIF/agrément des nouveaux PIF	AT, IE, EL, SE AT, IE, EL, SE, CZ, PL	10
	Systèmes de contrôle - synthèse générale	IT, ES, DE, LV, LT	5
Santé animale	Centres de collecte de sperme/d'embryons	CZ, IT	2
Bien-être des animaux	Bien-être des animaux (porcs et poules pondeuses)	EE	1
Santé des végétaux	Application des exigences du passeport phytosanitaire	CZ, HU, SI*	3
	Pommes de terre	NL, PL, LT	3
	Foyers	SI	1

- 1) PPC (peste porcine classique), FA (fièvre aphteuse), MN (maladie de Newcastle), IA (influenza aviaire), LEB (leucose enzootique bovine).
 - 2) Rage uniquement.
 - 3) Les pays seront identifiés après évaluation des questionnaires qui seront envoyés aux EM dans la région de la Baltique
 - 4) L'inspection portera également sur l'alimentation animale.
- * La mission aura lieu à certaines conditions.

TABLEAU 7 : VUE D'ENSEMBLE DES INSPECTIONS PREVUES DANS LES PAYS CANDIDATS AU SECOND SEMESTRE 2005

PAYS	Synthèse générale	EST et aliments pour animaux	Résidus (animaux et produits animaux)	Hygiène des denrées alimentaires /pesticides contam.	Bien-être des animaux
Bulgarie	X			X	X
Croatie		X	X¹⁾	X	
Roumanie	X	X		X	X
Turquie					

1) La mission aura lieu à certaines conditions.

Les annexes II-I, II-II et II-III donnent la liste des inspections prévues dans les États membres, les pays candidats et les pays tiers au second semestre 2005, par pays et par ordre alphabétique.

TABLEAU 8 : VUE D'ENSEMBLE DES INSPECTIONS PREVUES DANS LES PAYS TIERS AU SECOND SEMESTRE 2005

Justification	Inspections prévues	Nbre
<p><u>Accords avec les pays tiers:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Évaluation générale de l'équivalence du régime phytosanitaire - Sperme et embryons - Produits laitiers - Résidus (animaux/prod.animaux) 	<p>Suisse États-Unis Chili³⁾ Nouvelle Zélande²⁾</p>	4
<p><u>Évaluation des demandes d'exportation spécifiques:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Produits laitiers - Produits à base de viande - Viande de porc 	<p>Inde¹⁾ Taiwan¹⁾ Mexique¹⁾</p>	3
<p><u>Réévaluation des agréments à l'exportation de :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - viandes et produits à base de viande provenant de mammifères (aspects de santé publique et de santé animale) - Produits de la pêche, pays de la liste I (santé publique) 	<p>Uruguay Namibie, Côte d'Ivoire, Corée du Sud, Mauritanie⁴⁾</p>	1 9
<p><u>Contaminants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Pistaches - aflatoxines - Huile de palme – colorant Soudan 	<p>Iran Ghana</p>	2
<p><u>Résidus (animaux/produits animaux)</u></p>	<p>Mexique²⁾, Thaïlande²⁾, Chine²⁾, Brésil²⁾</p>	4
<p><u>Pesticides</u></p>	<p>À préciser</p>	1
<p><u>Irradiation</u></p>	<p>À préciser</p>	1
<p><u>Santé des végétaux</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Dérogations 	<p>Liban</p>	

- 1) Inspection subordonnée à la réception d'une réponse satisfaisante au questionnaire préalable à la mission
- 2) Inspection soumise à certaines conditions
- 3) Inspection subordonnée à l'approbation du programme de surveillance des résidus
- 4) En plus des inspections mentionnées ici, cinq autres inspections portant sur les produits de la pêche à destination de pays tiers supplémentaires seront entreprises si le programme du premier semestre peut être achevé comme prévu et suivant les ressources disponibles.

ANNEXE I-I: Programme d'inspection de l'OAV pour janvier à juin 2005: États membres

BELGIQUE/BELGIE

- Contrôles des importations ; importations illégales ; contrôles réguliers des PIF
- Produits de la pêche/mollusques bivalves vivants

CESKÁ REPUBLIKA (REPUBLIQUE TCHEQUE)

- Hygiène des denrées alimentaires
- Sous-produits animaux / Denrées alimentaires impropres à la consommation humaine
- Bien-être des animaux (élevages, transport et abattage)
- Pesticides

DANMARK (DANEMARK)

- Contrôles des importations ; importations illégales ; contrôles réguliers des PIF
- Produits de la pêche/mollusques bivalves vivants

DEUTSCHLAND (ALLEMAGNE)

- Systèmes d'audit nationaux
- Contrôles des importations ; importation illégales ; contrôles réguliers des PIF
- Résidus (animaux vivants et produits animaux)
- Produits de la pêche/mollusques bivalves vivants
- Centre de collecte de sperme/d'embryons

EESTI (ESTONIE)

- Contrôle à l'importation des produits d'origine végétale¹⁾
- Hygiène des denrées alimentaires¹⁾
- Sous-produits animaux / denrées alimentaires impropres à la consommation humaine
- ESB/alimentation animale
- Systèmes d'audit nationaux

ELLÁDA (GRÈCE)

- Résidus (animaux vivants et produits animaux)
- Sous-produits animaux / denrées alimentaires impropres à la consommation humaine

ESPAÑA (ESPAGNE)

- Systèmes d'audit nationaux
- Contrôles des importations ; importation illégales ; contrôles réguliers des PIF
- Bien-être des animaux (principalement des porcs et des poules pondeuses)
- Passeport phytosanitaire
- OGM

FRANCE

- Systèmes d'audit nationaux
- Contrôles des importations ; importation illégales ; contrôles réguliers des PIF
- Résidus (animaux vivants et produits animaux)
- Passeport phytosanitaire
- Synthèse générale

IRLANDE

- Identification des ovins

ITALIA (ITALIE)

- Contrôles des importations ; importations illégales ; contrôles réguliers des PIF
- OGM
- Bien-être des animaux (porcs, poules pondeuses)

KYPROS/KIBRIS (CHYPRE)

- Résidus (animaux vivants et produits animaux)
- Sous-produits animaux/denrées alimentaires impropres à la consommation humaine

LATVIJA (LETTONIE)

- Contrôle à l'importation des produits d'origine végétale¹⁾
- Hygiène des denrées alimentaires¹⁾
- Pesticides
- Sous-produits animaux/denrées alimentaires impropres à la consommation humaine
- Bien-être des animaux (élevages, transport et abattage)

ANNEXE I-I: Programme d'inspection de l'OAV pour janvier à juin 2005: États membres

LIETUVA (LITUANIE)

- Sous-produits animaux/denrées alimentaires impropres à la consommation humaine

LUXEMBOURG

- Contrôles des importations ; importations illégales ; contrôles réguliers des PIF

MAGYARORSZÁG (HONGRIE)

- Synthèse générale
- Pesticides
- Hygiène des denrées alimentaires
- Sous-produits animaux/denrées alimentaires impropres à la consommation humaine

MALTE

- Résidus (animaux vivants et produits animaux)
- Hygiène des denrées alimentaires
- Sous-produits animaux/denrées alimentaires impropres à la consommation humaine
- Contrôles des importations ; contrôles des PIF

NEDERLAND (PAYS-BAS)

- Viande de volaille
- Bien-être des animaux (principalement des porcs et des poules pondeuses)
- Centre de collecte de sperme/d'embryons

ÖSTERREICH (AUTRICHE)

- Synthèse générale
- Résidus (animaux vivants et produits animaux)

POLSKA (POLOGNE)

- Hygiène des denrées alimentaires
- Sous-produits animaux/denrées alimentaires impropres à la consommation humaine
- Bien-être des animaux (principalement des porcs et des poules pondeuses)
- Passeport phytosanitaire
- Synthèse générale
- Contrôles des importations ; contrôles des PIF

PORTUGAL

- Synthèse générale
- Sous-produits animaux/denrées alimentaires impropres à la consommation humaine
- Bien-être des animaux (porcs et poules pondeuses)

SLOVENIJA (SLOVENIE)

- Systèmes d'audit nationaux
- Sous-produits animaux/denrées alimentaires impropres à la consommation humaine

SLOVENSKO (SLOVAQUIE)

- Pesticides
- Sous-produits animaux/denrées alimentaires impropres à la consommation humaine

SUOMI (FINLANDE)

- Contrôles des importations ; importations illégales ; contrôles réguliers des PIF
- Produits de la pêche/mollusques bivalves vivants

SVERIGE (SUEDE)

- Systèmes d'audit nationaux
- Produits de la pêche/mollusques bivalves vivants

UNITED KINGDOM (ROYAUME-UNI)

- Contrôles des importations ; importations illégales
- Résidus (animaux vivants et produits animaux)
- Pesticides
- ESB
- Identification des ovins
- Viande de volaille

¹⁾ *mission combinée*

ANNEXE I-II: Programme d'inspection de l'OAV pour janvier à juin 2005: pays candidats

PAYS CANDIDATS

BULGARIE

- ESB ; alimentation animale
- Viandes rouges ; lait ; identification des animaux ; santé animale
- Dérogations (santé des végétaux)¹⁾
- Agrément aux fins d'exportation (poissons vivants/exigences en matière de santé animale)¹⁾

CROATIE

- Evaluation générale de pré-adhésion
- Viandes rouges ; lait; identification des animaux ; santé animale
- Agrément aux fins d'exportation (poissons vivants/exigences de police sanitaire)¹⁾
- Agrément aux fins d'exportation (mollusques bivalves)²⁾

ROUMANIE

- Résidus (animaux vivants/produits animaux)
- Viandes rouges ; lait; identification des animaux ; santé animale ; poissons
- Santé des végétaux

TURQUIE

- Évaluation générale de pré-adhésion
- Viandes rouges ; lait; identification des animaux ; santé animale
- Résidus (animaux vivants/produits animaux)
- Lait¹⁾²⁾

¹⁾ *inspection relative aux exportations*

²⁾ *à certaines conditions*

**ANNEXE I-III: Programme d'inspection de l'OAV pour janvier à juin 2005:
pays tiers**

**PAYS AVEC LESQUELS IL
EXISTE UN ACCORD VETERINAIRE:**

ÉTATS-UNIS

- Viande chevaline

SUISSE

- Évaluation générale (régime vétérinaire)

AUTRES PAYS TIERS

ALBANIE

- Poissons vivants (santé animale)

ARGENTINA

- Contaminants (arachides, aflatoxines)
- Produits de la pêche (santé publique)
- Santé des végétaux: respect des mesures d'urgence
- Viande et produits à base de viande

AUSTRALIE

- Viande et produits à base de viande

BANGLADESH

- Produits de la pêche (santé publique)

BRESIL

- Viande et produits à base de viande

BOTSWANA

- Viande et produits à base de viande

CHILI

- Mollusques bivalves vivants (santé animale/santé publique) ; poissons vivants (santé animale)

CHINE

- Produits de la pêche (santé publique)

COREE DU NORD

- Produits de la pêche (santé publique)

GHANA

- Produits de la pêche (santé publique)

INDE

- Contaminants (arachides, aflatoxines et suivi)
- Produits de la pêche (santé publique)

INDONESIE

- Produits de la pêche (santé publique)

ISRAEL

- Contrôle à l'exportation des fleurs coupées

JAPON

- Poissons vivants (santé animale)

LIBYE

- Chevaux vivants

MADAGASCAR

- Produits de la pêche (santé publique)

MALAISIE

- Poissons vivants (santé animale) et produits de la pêche (santé publique)

MOLDAVIE

- Evaluation général des agréments à l'exportation

**ANNEXE I-III: Programme d'inspection de l'OAV pour janvier à juin 2005:
pays tiers**

NAMIBIE

- Viande et produits à base de viande

NIGERIA

- Produits de la pêche (santé publique)

PAKISTAN

- Produits de la pêche (santé publique)

RUSSIE

- Poissons vivants (santé animale) et produits de la pêche (santé publique)

SERBIE-ET-MONTENEGRO

- Évaluation générale de l'agrément à l'exportation

AFRIQUE DU SUD

- Poissons vivants (santé animale) et produits de la pêche (santé publique)
- Viande et produits à base de viande

SWAZILAND

- Viande et produits à base de viande

THAÏLANDE

- Poissons vivants (santé animale)
- Viande de volaille

UKRAINE

- Produits de la pêche (santé publique)

VIETNAM

- Produits de la pêche (santé publique)

**ANNEXE II-I: Grandes lignes du programme d'inspection de l'OAV pour juillet
à décembre 2005: États membres
(sous réserve d'une mise à jour en juin 2005)**

BELGIQUE

- OGM (organismes génétiquement modifiés)

**CESKÁ REPUBLIKA (REPUBLIQUE
TCHEQUE)**

- Agrément des nouveaux PIF
- Lutte contre les maladies et éradication (Programmes d'éradication: brucellose, TB, LEB, rage, etc. / Plans d'intervention: PPC, FA, MN, IA, etc.); Contrôles de santé publique (viandes rouges/lait, établissements, identification des animaux, zoonoses)
- Application des exigences du passeport phytosanitaire
- Centres de collecte de sperme/d'embryons

DANMARK (DANEMARK)

DEUTSCHLAND (ALLEMAGNE)

- Synthèse générale
- Viande de volaille

EESTI (ESTONIE)

- Lutte contre les maladies et éradication (Programmes d'éradication: brucellose, TB, LEB, Rage etc. / Plans d'intervention: PPC, FA, MN, IA, etc.); Contrôles de santé publique (viandes rouges/lait, établissements, identification des animaux, zoonoses)
- Bien-être des animaux (porcs et poules pondeuses)

ELLÁDA (GRÈCE)

- Importations illégales ; contrôles réguliers des PIF
- Tremblante¹⁾

ESPAÑA (ESPAGNE)

- Synthèse générale
- Tremblante¹⁾
- Rage

FRANCE

- Viande de volaille
- Tremblante¹⁾
- OGM

IRLANDE

- Importations illégales ; contrôles réguliers des PIF
- Viande de volaille

ITALIA (ITALIE)

- Synthèse générale
- Viande de volaille
- Tremblante¹⁾
- Centre de collecte de sperme/d'embryons

KYPROS/KIBRIS (CHYPRE)

- Lutte contre les maladies et éradication (Programmes d'éradication: brucellose, TB, LEB, rage, etc. / Plans d'intervention: PPC, FA, MN, IA, etc.); Contrôles de santé publique (viandes rouges/lait, établissements, identification des animaux, zoonoses)
- Tremblante/alimentation animale¹⁾

LATVIJA (LETTONIE)

- Synthèse générale
- ESB; alimentation animale¹⁾
- Lutte contre les maladies et éradication (Programmes d'éradication: brucellose, TB, LEB, rage, etc. / plans d'intervention: PPC, FA, MN, IA, etc.); Contrôles de santé publique (viandes rouges/lait, établissements, identification des animaux, zoonoses)

LIETUVA (LITUANIE)

- Synthèse générale
- ESB; alimentation animale¹⁾
- Lutte contre les maladies et éradication (Programmes d'éradication: brucellose, TB, LEB, rage, etc. / Plans d'intervention: PPC, FA, MN, IA, etc.); Contrôles de santé publique (viandes rouges/lait, établissements, identification des animaux, zoonoses)
- Pommes de terre
- Pesticides

LUXEMBOURG

**ANNEXE II-I: Grandes lignes du programme d'inspection de l'OAV pour juillet à décembre 2005: États membres
(sous réserve d'une mise à jour en juin 2005)**

MAGYARORSZÁG (HONGRIE)

- ESB; alimentation animale¹⁾
- Lutte contre les maladies et éradication (Programmes d'éradication: brucellose, TB, LEB, rage, etc. / Plans d'intervention: PPC, FA, MN, IA, etc.); Contrôles de santé publique (viandes rouges/lait, établissements, identification des animaux, zoonoses)
- Application des exigences du passeport phytosanitaire

MALTE

- Lutte contre les maladies et éradication (Programmes d'éradication: brucellose, TB, LEB, rage, etc. / Plans d'intervention: PPC, FA, MN, IA, etc.) Contrôles de santé publique (viandes rouges/lait, établissements, identification des animaux, zoonoses)
- Pesticides

NEDERLAND (PAYS-BAS)

- OGM
- Pommes de terre

ÖSTERREICH (AUTRICHE)

- Importations illégales ; contrôles réguliers des PIF

POLSKA (POLOGNE)

- Agrément des nouveaux PIF
- Pesticides
- ESB; alimentation animale¹⁾
- Pommes de terre
- Lutte contre les maladies et éradication (Programmes d'éradication: brucellose, TB, LEB, rage, etc. / Plans d'intervention: PPC, FA, MN, IA, etc.); contrôles de santé publique (viandes rouges/lait, établissements, identification des animaux, zoonoses)

PORTUGAL

- OGM

SLOVENIJA (SLOVENIE)

- Pesticides
 - Lutte contre les maladies et éradication (Programmes d'éradication: brucellose, TB, LEB, rage, etc. / Plans d'intervention: PPC, FA, MN, IA, etc.); Contrôles de santé publique (viandes rouges/lait, établissements, identification des animaux, zoonoses)
- ESB; alimentation animale¹⁾
- Application des exigences du passeport phytosanitaire¹⁾
- Foyers

SLOVENSKO (SLOVAQUIE)

- Lutte contre les maladies et éradication (Programmes d'éradication: brucellose, TB, LEB, rage, etc. / Plans d'intervention: PPC, FA, MN, IA, etc.); Contrôles de santé publique (viandes rouges/lait, établissements, identification des animaux, zoonoses)

SUOMI/FINLANDE

SVERIGE (SUEDE)

- Contrôles des importations; contrôles réguliers des PIF

UNITED KINGDOM (ROYAUME-UNI)

- Tremblante¹⁾

¹⁾ La mission aura lieu à certaines conditions

NB: Des inspections auront lieu dans un nombre donné d'États membres baltes après examen des questionnaires préalables aux missions

**ANNEXE II-II: Grandes lignes du programme d'inspection de l'OAV pour
juillet à décembre 2005: pays candidats
(sous réserve d'une mise à jour en juin 2005)**

PAYS CANDIDATS

BULGARIE

- systèmes de contrôle ; synthèse générale
- Bien-être des animaux
- Hygiène des denrées alimentaires/ pesticides/ contaminants

ROUMANIE

- Systèmes de contrôle ; synthèse générale
- Bien-être des animaux
- ESB/alimentation animale
- Hygiène des denrées alimentaires/ pesticides/ contaminants

CROATIE

- Résidus (animaux vivants/produits animaux)¹⁾
- ESB et alimentation animale
- Hygiène des denrées alimentaires/ pesticides/ contaminants

TURQUIE

1) La mission aura lieu à certaines conditions

**ANNEXE II-III: Grandes lignes du programme d'inspection de l'OAV pour
juillet à décembre 2005: pays tiers
(sous réserve d'une mise à jour en juin 2005)**

**PAYS AVEC LESQUELS IL
EXISTE UN ACCORD
VETERINAIRE:**

ÉTATS-UNIS

- Sperme et embryons

NOUVELLE-ZELANDE

- résidus (animaux/produits animaux)¹⁾

SUISSE

- Évaluation générale de l'équivalence du régime phytosanitaire

CHILI

- Produits laitiers³⁾

ÉTATS TIERS

BRESIL

- Résidus (animaux vivants/produits animaux)¹⁾

CHINE

- Résidus (animaux vivants/produits animaux)¹⁾

COTE D'IVOIRE

- Produits de la pêche (santé publique)

GHANA

- Colorant Soudan – huile de palme

INDE

- Produits laitiers²⁾

IRAN

- Pistaches – aflatoxines

LIBAN

- Dérogations (santé des végétaux)

MAURITANIE

- Produits de la pêche (santé publique)*

MEXIQUE

- Résidus (animaux vivants/produits animaux)¹⁾
- Viande de porc²⁾

NAMIBIE

- Produits de la pêche (santé publique)

COREE DU SUD

- Produits de la pêche (santé publique)

TAIWAN

- Produits à base de viande²⁾

THAILANDE

- Résidus (animaux vivants/produits animaux)¹⁾

URUGUAY

- Viandes/produits à base de viande

1) La mission aura lieu à certaines conditions.

2) L'inspection dépendra de la réception d'une réponse satisfaisante au questionnaire préalable à la mission

3) Sous réserve de l'approbation du programme de surveillance des résidus